

LE BUDGET PARTICIPATIF DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA VILLE D'ANTHONY



Ville d'Antony

Pl. de l'Hôtel de ville 92160 Antony





Lauréat **3 étoiles** des Trophées de la Participation et de la Concertation 2021



https://www.ville-antony.fr/budget-participatif-2021

CONTACT

Alexis Sannier, Responsable du service Démocratie Participative et Ville Intelligent <u>alexis.sannier@ville-antony.fr</u>

À RETENIR

- Après deux éditions généralistes, le budget participatif d'Antony s'est orienté vers une troisième édition thématique autour du développement durable;
- Des habitants impliqués à toutes les étapes, de la conception du dispositif au choix des lauréats;
- Un effort particulier pour aller chercher les publics éloignés et les jeunes.



PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET

Antony est une commune de 62 000 habitants situés dans les Hauts-de-Seine. La Ville est frontalière avec le Val-de-Marne et l'Essonne.

PRÉSENTATION DU PROJET

Au cœur de la politique de participation citoyenne de la ville, le budget participatif de la ville d'Antony s'est doté pour sa 3ème édition d'une thématique: celle du développement durable. En effet, la municipalité compte sur la participation citoyenne comme levier important pour opérer une transition écologique qui tienne compte des préoccupations des citoyens. En proposant des projets d'intérêt général au service de cette transition, les habitants ont pu participer à l'élaboration de la politique de développement durable de la ville qui sera mise en place en 2022.

UNE INITIATIVE POUR REVITALISER LE BUDGET PARTICIPATIF ANTONIEN

L'idée de la mise en place d'un Budget Participatif thématique à Antony vient d'un constat des services de la ville sur le faible renouvellement des participants lors des deux précédentes éditions. Il a alors été décidé pour renouveler le dispositif et le stimuler de proposer une thématique qui serait celle du développement durable. Cela a notamment pour objectif de permettre à des acteurs nouveaux de s'emparer du dispositif.



LES ANTONIENS INTÉGRÉS DANS LE DISPOSITIF DÈS SA CONCEPTION ET UNE VOLONTÉ D'ALLER VERS LES PUBLICS ÉLOIGNÉS

Les habitants ont pu prendre part à l'élaboration du dispositif en amont de son lancement. La ville s'est ainsi basée sur les résultats des questionnaires de satisfaction des précédentes éditions mais a également lancé une consultation afin de permettre aux habitants de choisir les 10 sous-thématiques de cette nouvelle édition du budget participatif (ex: végétaliser l'espace public, lutter contre les gaspillages, etc.).

Afin d'éviter les disparités géographiques dans la participation au dispositif, la ville a sollicité le Conseil citoyen du Noyer-Doré et le centre social et culturel pour faire connaître le budget participatif à un public d'habitude plus éloigné des démarches participatives. Par ailleurs, le dispositif a été présenté au Conseil des Jeunes Citoyens, instance participative locale regroupant des lycéens et étudiants, mais aussi dans les lycées de la Ville pour sensibiliser les citoyens les plus jeunes.

LES RÈGLES ET ÉTAPES DU BUDGET PARTICIPATIF

Le budget participatif développement durable concerne tout le territoire d'Antony. Les projets proposés par les habitants pouvaient concerner Antony dans son ensemble, un quartier ou une rue en particulier. Néanmoins, ces projets devaient avoir une visée collective. Tous les habitants d'Antony de 16 ans et plus, quelle que soit leur nationalité, pouvaient déposer un projet, ainsi que les associations.

Les habitants étaient invités à proposer leurs projets sur les 10 sousthématiques en respectant trois critères: être dans l'intérêt général, entrer dans le champ des compétences municipales et représenter un investissement de dépenses de fonctionnement limité.



Les projets pouvaient être déposés sur une plateforme en ligne développée par Citizenlab ou par l'intermédiaire d'un formulaire papier proposé dans les équipements municipaux accueillant du public. Pendant cette phase, des dispositifs d'accompagnement ont été mis en place, notamment des ateliers d'idéation et des webinaires pratiques, afin d'aider les Antoniens à transformer leurs idées en projet. Les habitants avaient également la possibilité de débattre sur l'opportunité des projets, et proposer des suggestions, grâce à des outils de commentaires en ligne.

Une commission de présélection (membres du conseil municipal, des instances participatives locales et des services municipaux, trois citoyens volontaires tirés au sort) a ensuite vérifié que les projets étaient conformes aux trois critères du règlement et éliminé ceux déjà portés par la ville. Les projets sélectionnés ont ensuite été étudies par les services et ont pu être amendés si nécessaire. L'objectif était de vérifier leur faisabilité technique, juridique ou financière.

Les projets ont ensuite été soumis au vote des habitants via la plateforme numérique (via un compte FranceConnect) ou sur des tablettes dans les équipements municipaux. Les Antoniens pouvaient exprimer leur soutien à un projet mais aussi indiquer les projets qu'ils n'approuvaient pas, avec des voix négatives. Ce vote s'est conclu par un classement pésentant les projets du plus populaire au moins populaire. Les projets lauréats sont sélectionnés jusqu'à l'épuisement de l'enveloppe financière (600 000€).

Les lauréats ont été annoncés lors du dernier conseil municipal de 2021 et les projets ont été lancés en 2022. L'ensemble des projets reste consultable en ligne, les motifs d'élimination des projets sont renseignés, ainsi que les projets lauréats. Par ailleurs, les porteurs de projets sont sollicités lors de la réalisation de leurs projets, et des informations régulières sur l'état d'avancement sont publiées en ligne.



LE BUDGET PARTICIPATIF COMME OUTIL DE RÉAPROPRIATION DU BUDGET DE LA VILLE PAR LES HABITANTS, À DES FINS ÉCOLOGIQUES

Le budget participatif Développement Durable permet aux habitants de mieux comprendre le fonctionnement et les compétences des collectivités territoriales, ainsi que les grands enjeux du développement durable. Il permet également de donner plus de transparence à la politique municipale et aux actions menées.

SATISFACTIONS ET DIFFICULTÉS

- La crise sanitaire a été l'obstacle principal et a empêché lors de la phase de dépôt des projets des actions de terrain et des réunions publiques en présentiel.
- 149 projets déposés, 52 participants aux ateliers d'idéation et 19 aux webinaires pratiques.
- Une grande diversité des porteurs de projets et de nombreux primoparticipants.



DÉROULÉ DU PROJET

ÉTAPE 1

Phase de proposition des projets en rapport avec les 10 thématiques choisies sur une plateforme en ligne ou par un formulaire papier.

ÉTAPE 2

Tenue d'une commission de présélection afin de vérifier la conformité de ces derniers avec le règlement.

ÉTAPE 3

Etudes et amendement des projets présélectionnés par les services municipaux afin d'en assurer la faisabilité.

ÉTAPE 4

Vote des habitants sur les projets éligibles sur la plateforme ou par un vote physique dans les équipements municipaux à l'aide de tablettes.

ÉTAPE 5

Annonce des lauréats lors du dernier Conseil Municipal de l'année.

ÉTAPE 6

Début de la réalisation des projets en 2022.



Cette publication est sous licence Creative Commons - BY- SA. Vous pouvez reproduire, diffuseret modifier cette publication à condition de citer la source et de publiertoute adaptation sous les mêmes conditions que cette publication.